



### **QUESTIONNAIRE 3 (point 8-9-10)**

#### **8 AUTORITÉ ET PARTICIPATION** *Une église synodale est une Église de la participation et de la coresponsabilité.*

8.1 Comment notre communauté ecclésiale identifie-t-elle les objectifs à poursuivre, la façon de les atteindre et les étapes à suivre ?

8.2 Comment le travail en équipe et la coresponsabilité sont valorisés dans notre équipe paroissiale ?

8.3 Comment s'exercent l'autorité et la gouvernance dans notre Église particulière et diocésaine?

8.4 Comment encourageons-nous la prise de responsabilité des personnes baptisées ?

**9 DISCERNER ET DÉCIDER** *Dans un style synodal, les décisions se prennent dans le cadre d'un processus de discernement, sur la base d'un consensus qui jaillit de l'obéissance commune à l'Esprit.*

9.1 Quelles sont les méthodes que nous appliquons au moment de discerner et de prendre des décisions ensemble ?

9.2 Comment favorisons-nous la participation du plus grand nombre à la prise de décision au sein de notre communauté ?

9.3 Quelle est la relation entre la consultation et la prise de décision, et comment la mettons-nous en pratique ?



9.4 Dans notre Église locale, comment soutenons-nous la transparence et la responsabilité lors de consultation et de prise de décisions?

## **10. SE FORMER À LA SYNODALITÉ**

*La spiritualité du « Marcher ensemble » est appelé à devenir le principe éducatif de la formation humaine et chrétienne de la personne, de la formation des familles et des communautés.*

10.1 Comment notre communauté ecclésiale forme-t-elle les gens pour qu'ils soient en mesure de marcher ensemble, de s'écouter les uns les autres, de participer à la mission et d'entrer en dialogue ?

10.2 Quelle formation offrons-nous pour favoriser le discernement et l'exercice de l'autorité dans un style synodal ?

10.3 Sommes-nous sensibles aux impacts de la culture dans laquelle nous vivons; quel est son impact sur le style de vie de notre Église ?

